

Communiqué de presse

MINURCAT/PR/01/2010

Fin de formation initiale de juges de paix dans l'est du Tchad

Abéché, 8 janvier 2010 – Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) viennent de conclure les travaux des deux premières sessions du Programme de mise à niveau des juges de paix non professionnels et auxiliaires de Justice en fonction dans l'est du Tchad. Lancée le 8 décembre dernier, cette formation vise à pallier la carence de magistrats professionnels dans l'Est du Tchad, zone d'opération de la MINURCAT, et à garantir une justice impartiale, indépendante et crédible.

Près de 75 sous-préfets et agents sous-préfectoraux issus des régions du Ouaddai, de l'Ennedi, du Wadi Fira, du Dar Sila et du Salamat, ont ainsi bénéficié de cette formation. Les modules de mise à niveau ont porté sur les notions de base d'une justice indépendante ; les valeurs d'équité, de probité et d'intégrité que tout juge doit démontrer ; les matières juridiques civiles et pénales que le juge de paix est appelé à juger ; le respect des droits de l'Homme dans l'administration de la justice ; la procédure à suivre pour rendre la justice ; et les modes non-juridictionnels de règlement des différends. Les connaissances ainsi acquises devraient contribuer au renforcement des valeurs d'indépendance, d'impartialité, de transparence, de responsabilité et de professionnalisme dans les fonctions reconnues aux juges de paix.

« Il s'agit d'une étape importante du renforcement de la Justice à l'Est du Tchad » a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Victor Angelo. Le programme de formation bénéficie du soutien financier de la République fédérale d'Allemagne. D'autres sessions sont prévues au cours de l'année 2010.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Pénangnini TOURE, Porte-parole, MINURCAT
Email: tourep@un.org – Intermission: 194 6253 – Mobile: +235 690 0034